

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 20 JUIN 2019 – 20 H 30

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

Etaient présents :

Marie BERTHOUMIEU

Jérôme LANDES

Christiane LASCOUX

Maurice ANDRIEU

Christian FABRE

Alain ROUGIE

Sylvie VAISSIE,

Mme le Maire fait lecture du compte-rendu de la réunion du 17 mai 2019 et le met au vote.

6 VOIX POUR

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF « LOTISSEMENT » 2018

M. Alain ROUGIE, doyen de l'assemblée, présente, avec l'aide de M. Jérôme LANDES, premier adjoint, le compte administratif 2018 du lotissement :

<u>Réalisations de l'exercice (mandats et titres)</u>		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	108 377,31 €	108 377,31 €
	Section d'investissement	116 448,47 €	128 286,03 €

Report de l'exercice de 2017 : 29 520,81 € en recettes

Total réalisation :

- Dépenses : 224 825,78 €
- Recettes : 266 184,15 €

<u>Résultat cumulé</u>		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	108 377,31 €	108 377,31 €
	Section d'investissement	116 448,47 €	157 806,84 €
	TOTAL CUMULE	224 825 ,78 €	266 184,15 €

Mme le Maire, ne prenant pas part au vote, quitte la salle. M. Alain ROUGIE met au vote

6 VOIX POUR

INFORMATIONS DIVERSES

- Permis de construire de Christian FABRE : Arrêté signé et affiché ce jour
- CU Mme PERIN : M. Jérôme LANDES a eu RV le mardi 11 juin avec le service urbanisme du Grand Figeac, le STR, Mme PERIN, M. LEORNARD, adjoint de Bio, sur le terrain. Le CU de Mme PERIN déposé le 24 avril 2019 sera accordé par le Grand Figeac aux conditions suivantes :
 - La parcelle non cadastrée sur laquelle elle souhaite garer ses véhicules devra être cadastrée. La mairie de BIO s'engage à le faire. Le STR fera un alignement de fait.
 - Mme PERIN prendra à sa charge les frais de géomètre
 - Le Grand Figeac se désengage de toute responsabilité en cas d'accident
 - La Commune d'Albiac à son tour, le moment venu, se dégagera également de toute responsabilité en cas d'accident.
 - Le STR fera un alignement de fait.
 - Une fois toutes ces démarches faites, Mme PERIN pourra faire sa demande de permis de construire.
 - Jury d'assises : M. LANDES a participé au tirage au sort des jurés d'assises. Les administrés suivants ont été tirés au sort : Yves berthoumieu et Léa TISSERANT
- Mme le Maire fait un point sur l'inauguration du 15 juin dernier. Les retours sont positifs. Participation d'une centaine de personnes. Excellent traiteur. Mme le Maire a bien noté que lors de leurs interventions, les différentes personnalités présentes ont promis des subventions pour l'aménagement du local technique de la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 30.